

226C0274
FR0013176526-FS0200

9 mars 2026

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

VALEO
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 mars 2026, la société The Goldman Sachs Group, Inc (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA) a déclaré avoir franchi en baisse, le 4 mars 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société VALEO, et détenir, indirectement 11 803 587 actions VALEO représentant autant de droits de vote, soit 4,81% du capital et 4,28% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions VALEO hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 1 577 400 actions VALEO (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 1 277 400 actions VALEO résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions VALEO et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions ;
- 150 000 actions VALEO résultant de la détention d'un contrat « *call option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 19 juin 2026, à un prix unitaire de 10 € ; et
- 150 000 actions VALEO résultant de la détention d'un contrat « *put option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 17 décembre 2027, à un prix unitaire de 12 €.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 3 871 037 actions VALEO (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 72 004 actions VALEO résultant de la détention de 26 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 18 décembre 2026 et le 31 décembre 2030, à des prix compris entre 1,33 € et 10,20 € ; et
- 3 799 033 actions VALEO résultant de la détention de 68 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 15 avril 2026 et le 19 février 2036.

¹ Sur la base d'un capital composé de 245 607 624 actions représentant 275 982 567 de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.